

<http://www.pierrealainmillet.fr/Remise-en-etat-de-proprete-des>



Point de presse du 30/09/2014 au Couloud

Remise en état de propreté des allées du Couloud.

- Logement - SACOVIV -

Date de mise en ligne : mardi 30 septembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Pour lancer une opération exceptionnelle de remise en propreté des parties communes du Couloud, j'ai organisé ce mardi 30 Septembre un point de presse avec la direction de la SACOVIV, les gardiens concernés et l'entreprise qui réalise la prestation.

Cela m'a permis d'expliquer cette démarche exceptionnelle et de rappeler l'objectif prioritaire de la SACOVIV sur la gestion de proximité.

Après mes premières visites de site pour rencontrer les agents de proximité en Mai-Juin, et les visites de sites à la rencontre des locataires en Juillet, tout nous confirmait l'insatisfaction des locataires sur la propreté des parties communes. C'est bien sûr le cas au Couloud.

Nous savons que nous sommes confrontés au quotidien à d'importants dépôts d'encombrants provenant en grande partie de nos locataires mais également de personnes de passage. De plus le comportement de certains locataires peu respectueux de leur environnement vient aggraver une situation déjà difficile. Enfin le squat de quelques allées génère, outre un sentiment d'insécurité, des nuisances importantes en termes d'hygiène et de tensions sociales.

Dans cette situation difficile, nous sommes confrontés à un absentéisme important, absentéisme dont je sais qu'il est en lien aussi avec ce niveau d'incivilités et que nous ne comblons que partiellement par une mission confiée à l'entreprise d'insertion Estime pour le nettoyage des parties communes et l'élimination des rejets. Cette mission d'insertion ne répond pas à la qualité et la quantité des interventions nécessaires.

Nous avons renforcé depuis le mois de mars 2014 l'entretien des espaces extérieurs par le recrutement d'une personne en CCD sur 3 puis 4 et enfin 5 après-midi par semaine (depuis début septembre).

Nous constatons cependant toujours que l'état de propreté ne répond pas aux objectifs de qualité de service de la SACOVIV et bien entendu pas aux attentes des locataires.

Le travail partenarial sur les questions de fonds (sécurité, incivilités, mobilisation des agents de proximité) reste indispensable pour apporter progressivement des réponses réelles. Cependant, nous avons décidé de mener une opération lourde de remise en propreté des allées, réalisée par une entreprise spécialisée, opération que nous accompagnons par l'affectation de ressources exceptionnelles de la SACOVIV pour les espaces extérieurs.

Cette opération doit permettre :

- De démontrer à nos locataires l'engagement de la société pour leur cadre de vie et l'entretien courant de notre patrimoine
- De recréer une situation permettant des conditions de travail normales des agents

La mission confiée à la société « Parquet Net » pour les montées d'escaliers du 4e au sous sol :

- Dépoussiérage des plafonds (enlèvement des toiles d'araignée)
- Dépoussiérage et lavage si nécessaire des murs
- Dépoussiérage, lavage des mains courantes
- Dépoussiérage et lavage des sols

Remise en état de propreté des allées du Couloud.

- Lavage des vitrages

Le sur entretien des espaces extérieurs sera assuré par notre personnel.

La prestation qui sera réalisée sur deux semaines représente une dépense totale de 12500€. Compte tenu de la mauvaise qualité de nos prestations précédentes, ce montant sera pris en charge par la SACOVIV, et non imputé aux charges locatives récupérables.

Une évaluation de l'état de propreté 4 à 6 semaines après l'intervention sera organisée, en lien avec les représentants des locataires.

Cette action s'inscrit dans le cadre plus général de la construction progressive d'un « contrat de confiance » avec nos locataires. Cela nécessite la définition d'un « état standard de propreté » des parties communes et des espaces extérieurs qui soit clair, vérifiable, et partagé par les locataires et les agents. Cet objectif correspond aux objectifs annoncés par la ministre du logement d'un « accord d'engagement sur la qualité de service du logement social » qui a été évoqué au congrès de l'USH.

Vénissieux, le 29 Septembre 2014, Pierre-Alain Millet, président de la SACOVIV